



RAPPORT DE MISSION 2025

SOMMAIRE

- 03** Le mot des fondateurs
- 04** Contexte : le renouvellement des générations
- 05** Notre évolution : mieux nous intégrer aux OPA
- 07** Notre comité de mission
- 08** Bilan 2025 en tant que société à mission
- 09** Objectif 1 : Développer l'agroécologie
- 10** Objectif 2 : Renforcer la cohésion entre agriculteurs
- 11** Objectif 3 : Redynamiser les territoires ruraux
- 12** Perspective 2026 : l'évolution de nos indicateurs
- 14** Avis du comité & conclusion



LE MOT DES FONDATEURS



« Chez Eloi, nous croyons qu'il est essentiel d'accélérer le renouvellement des générations agricoles, tout en assurant des installations économiquement viables, résilientes, ancrées dans les territoires et aux impacts régénératifs mesurables.

*En 2025, notre vision a mûri. Nous avons accéléré notre intégration aux côtés des organisations professionnelles agricoles (chambres, banques, Safer, coopératives, associations), dont l'expertise d'accompagnement est irremplaçable. Nous nous recentrons ainsi sur les deux moments où nous apportons le plus de valeur : **faire venir les candidats à l'installation**, en rendant les fermes à transmettre et le métier visibles et désirables, puis **réintervenir au moment de l'offre d'achat** pour aider chaque repreneur à trouver les bons partenaires au service de sa triple performance : écologique, économique et sociale.*

Cette clarification de notre rôle ne change rien à notre ambition : provoquer la bascule vers un avenir où l'agriculture se conjugue avec la durabilité. Elle nous rend simplement plus utiles, à une plus grande échelle. »

François Moret et Maxime Pawlak



CONTEXTE

LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS AGRICOLES

D'ici à 2030, la moitié des agriculteurs français partira à la retraite, soit 200 000 agriculteurs en dix ans. Aujourd'hui déjà, les installations ne compensent pas les départs : c'est plus d'une ferme par heure qui disparaît en France.

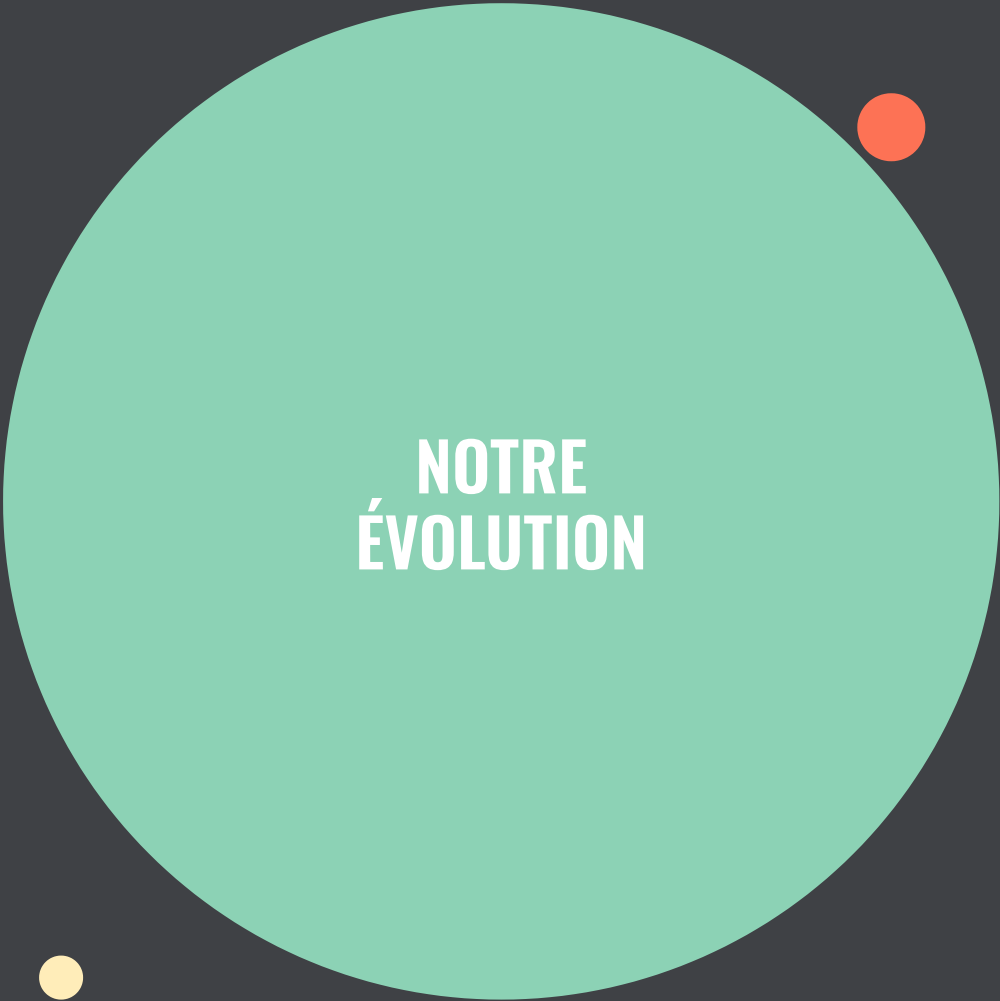
Contrairement aux idées reçues, l'agriculture continue à susciter des vocations. Mais l'un des freins majeurs pour les candidats à l'installation reste de trouver la ferme adaptée à leur projet, et de sécuriser une reprise pérenne.

LA TRANSITION VERS LA TRIPLE PERFORMANCE

L'agriculture fait face à de nouvelles demandes sociétales et aux attentes des jeunes agriculteurs (impact environnemental, bien-être animal...). L'installation de cette nouvelle génération est l'opportunité de préserver ou de renforcer des pratiques vertueuses, à condition d'être présent au bon moment, celui du choix du repreneur.

Mais cette transition écologique n'est durable que si l'installation l'est aussi. Elle ne peut réussir que portée par un projet économiquement viable et socialement tenable : une rentabilité suffisante, un temps et des conditions de travail soutenables. C'est à cette condition (la triple performance écologique, économique et sociale) qu'un jeune s'installe et qu'une ferme se transmet durablement.





NOTRE ÉVOLUTION

D'une logique où nous accompagnions seuls, à une logique où nous nous intégrons mieux aux organisations professionnelles agricoles, pour nous concentrer là où nous créons le plus de valeur.

DEUX MOMENTS À FORTE VALEUR

Plutôt que de dupliquer le travail des acteurs de l'installation, Eloi se concentre sur les deux moments de la transmission où son apport est décisif, et laisse aux organisations professionnelles agricoles ce qu'elles font le mieux.

1. Faire venir les candidats

En rendant le métier et les fermes visibles et désirables (contenus, témoignages, récits d'installation), nous élargissons le vivier de porteurs de projet et l'orientons vers les fermes à transmettre, là où le renouvellement se joue en amont.

2. Réintervenir au moment de l'offre d'achat

Au moment charnière de l'offre d'achat, nous aidons le repreneur à trouver les bons partenaires (financement, diagnostic, accompagnement technique) au service de sa triple performance écologique, économique et sociale. La charte agroécologique, signée à cet instant, ancre l'ambition dès la reprise.

Un rôle clé sur le prix. À ce moment charnière, nous aidons aussi à fixer un prix « reprenable » : une valeur juste pour le cédant, mais soutenable pour un jeune qui démarre. Un prix trop élevé condamne l'installation ou fragilise durablement l'exploitation ; un prix ajusté est souvent la condition pour qu'un repreneur puisse s'installer dans de bonnes conditions et faire vivre la ferme.

Entre ces deux moments, les organisations professionnelles agricoles (chambres, banques, Safer, coopératives, associations) réalisent leur travail de sélection et d'accompagnement, dans toute leur diversité. Eloi s'articule avec elles plutôt que de s'y substituer. Les interfaces numériques qui outilleront ce parcours (portail porteurs de projet et assistant d'aide à l'installation) seront déployées en 2026.

NOTRE COMITÉ DE MISSION



Eloi a le statut de « société à mission » au sens de la loi PACTE. L'atteinte de la mission est inscrite dans nos statuts et nous engage. Tous les trois mois, un comité de mission composé d'agriculteurs et d'experts des enjeux climatiques se réunit pour vérifier qu'Eloi atteint ses objectifs et valide le rapport de mission annuel, ensuite soumis à un Organisme Tiers Indépendant.

Il réunit des **agriculteurs installés**, des **experts des transitions agricoles** et des **investisseurs engagés**, dont la diversité de regards garantit l'exigence de nos travaux. En 2025, sa présidence a évolué : après plus de trois ans et onze comités animés par **Camille Fournier**, la présidence tournante est confiée à **Caroline Fulda et Maxime Pawlak**.

DEUX NOUVEAUX MEMBRES EN 2025

Robin Collombet, jeune installé, éleveur de brebis laitières et paysan-boulangier, sur 35 hectares en bio dans les Monts du Lyonnais, en GAEC à trois associés.

Jean-Luc Bongiovanni, agriculteur en grandes cultures bio et agriculture de conservation des sols, canards gavés, et volailles en circuit court, élu de la Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées.

LES MEMBRES QUI POURSUIVENT LEUR ENGAGEMENT

Étienne et Hélène Falise, Cyril de Jerphanion, Julie Renoux et Grégoire Bleu, agriculteurs, experts du secteur et investisseurs, présents depuis les premiers comités, qui continuent d'éclairer nos décisions au regard de notre mission.



HOMMAGE

Cécile Perraud

Le comité de mission a eu la tristesse de perdre, en 2025, Cécile Perraud, disparue brutalement. Vigneronne bio engagée du vignoble nantais, au Domaine des Trois Toits à Vertou, elle mettait son énergie au service du collectif : au sein de la Fédération des Vins de Nantes, d'InterLoire et de sa communauté de vigneronnes et vignerons. Sa passion du vivant, sa générosité et son regard exigeant ont nourri nos travaux depuis les premiers comités. Nous lui rendons hommage et gardons vive la mémoire de son engagement.

BILAN 2025 EN TANT QUE SOCIÉTÉ À MISSION



2025 a été une année de forte accélération : le nombre de transmissions finalisées a été multiplié par près de trois par rapport à 2024, avec des résultats en hausse sur l'ensemble de nos indicateurs de mission, présentés ci-après selon nos trois objectifs.

37

transmissions
finalisées

2024 : 13

51

agriculteurs
installés

2024 : 19

56

emplois à
l'installation

2024 : 20

1 743

hectares
transmis

2024 : 1 100

Ces objectifs de mission sont ceux définis pour l'exercice 2025. Leur évolution pour 2026, en cohérence avec le recentrage de notre rôle, est présentée en fin de rapport.



OBJECTIF 1

Favoriser le développement de l'agroécologie, en préservant les pratiques existantes et en engageant les fermes vers des voies de progrès.

🕒 Fermes AB transmises à un porteur de projet AB

11 / 12 · 92 % 2024 : 6/7

🕒 Installés signataires de la charte agroécologique

29 / 37 · 78 % 2024 : 69 %

Le maintien en agriculture biologique est au rendez-vous : 11 des 12 fermes déjà en AB ont été reprises par un porteur de projet AB, et 3 fermes non-AB ont été reprises par des porteurs engagés en AB. Le taux de complétion de la charte progresse (69 % → 78 %) grâce à sa signature désormais concomitante à l'offre d'achat ; il reste un axe de progrès pour 2026.





OBJECTIF 2

Renforcer la cohésion entre les agriculteurs, en concevant des ensembles de fermes complémentaires.

🎯 Fermes transmises en grappe

2 2024 : 0

🎯 Projets de diversification avec installation de porteurs de projet

2 2024 : 0

Après une année 2024 sans réalisation sur cet objectif, 2025 marque une première concrétisation : deux fermes transmises en grappe et deux projets de diversification. Cet objectif évoluera néanmoins en 2026 : il ne correspond plus au cœur de notre modèle, et sera remplacé par un objectif axé sur la mise en relation avec les partenaires de la transition (cf. perspective 2026).

OBJECTIF 3

Redynamiser les territoires ruraux, en permettant l'installation d'agriculteurs et la création d'emplois.

🕒 Porteurs de projet installés (exploitants MSA)

51 2024 : 19

🕒 Emplois présents à l'installation

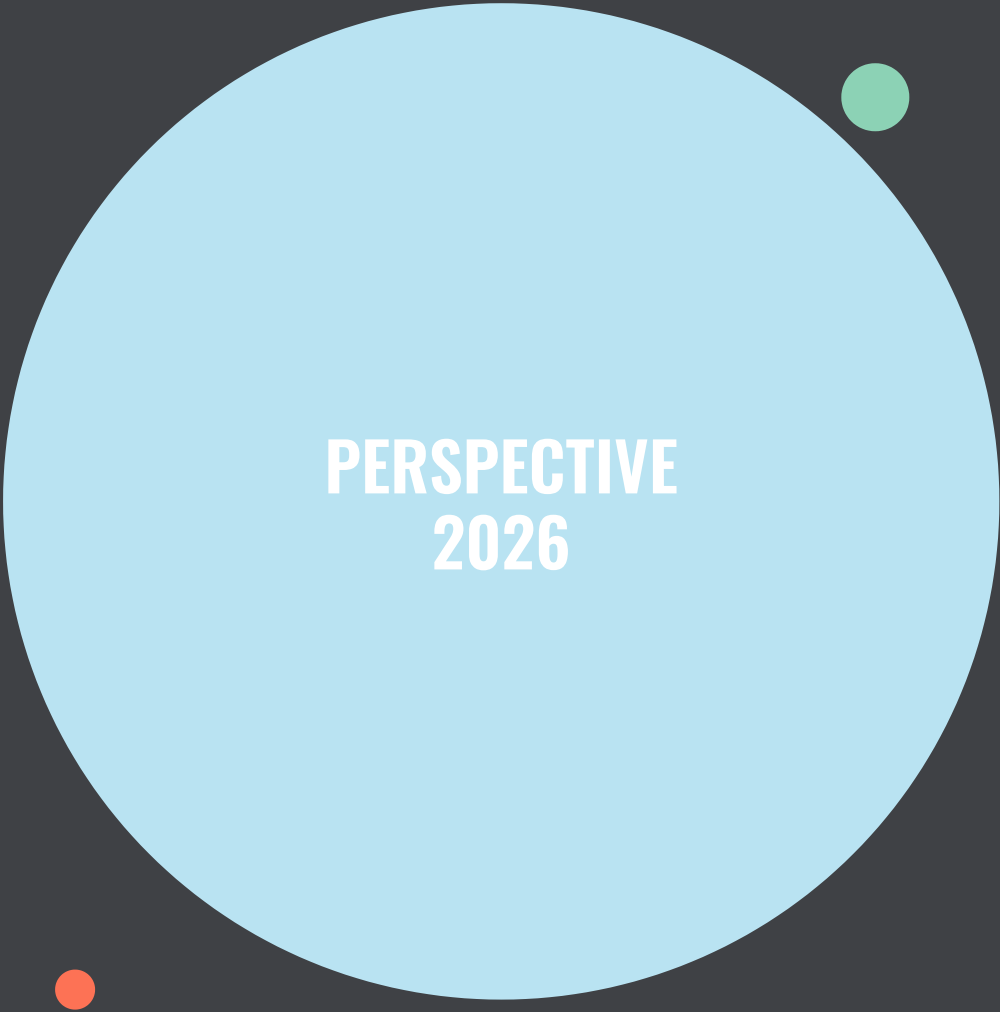
56 2024 : 20

🕒 Hectares transmis aux porteurs de projet

1 743 2024 : 1 100

Cet objectif progresse fortement, porté par le changement d'échelle de l'activité : 37 transmissions finalisées ont permis 51 installations et 56 emplois, sur 1 743 hectares maintenus en activité agricole plutôt que dispersés à l'agrandissement.





PERSPECTIVE 2026

Le recentrage de notre rôle appelle une évolution de nos indicateurs de mission. 2026 sera l'année de leur premier audit, et du déploiement des interfaces numériques qui outilleront le parcours : portail porteurs de projet et assistant d'aide à l'installation.

L'ÉVOLUTION DE NOS INDICATEURS

À compter de 2026, nos indicateurs sont alignés sur les deux moments où nous créons le plus de valeur. Ils pilotent nos trois axes de mission.

1

Permettre le renouvellement des générations agricoles

Nombre de mises en relation cédant / porteur de projet

Niveau de satisfaction cédant / porteur de projet

2

Mettre en lumière et rendre attractive la profession agricole

Nombre de vues des contenus Eloï

Nombre de témoignages de porteurs de projet installés

3

Encourager la triple performance des nouveaux installés

Nombre de mises en relation avec des partenaires

Satisfaction sur la valeur apportée par les partenaires

CE QUI ÉVOLUE ET POURQUOI

- « Nombre de cessions réussies » → remplacé par « nombre de mises en relation cédant / porteur de projet »
- « Nombre d'installés encore en activité après 5 ans » → retiré du reporting public

Fiabilité de la mesure : en nous articulant avec les acteurs de l'installation, nous n'avons plus le contact direct et systématique avec les repreneurs qui permettrait une donnée complète sur ces indicateurs.

Lisibilité et temporalité : ces indicateurs publics doivent refléter notre impact actuel, alors que les cessions ont lieu à moins de 12 mois et la survie se mesure à 5 ans. Le nombre de cessions réalisées continuera d'être suivi en interne, au sein du comité de mission.

Une phase de transition : les exercices 2026 et 2027 constituent une phase de transition, pendant laquelle nous devons construire les outils permettant d'assurer le suivi des porteurs de projet à l'installation et de leur apporter le maximum de valeur ajoutée. Durant cette phase, nous faisons le choix de mesurer dans un premier temps ce qui est mesurable, et ferons évoluer ces indicateurs dès que nous disposerons de la structure nécessaire pour évaluer plus finement l'impact de la valeur ajoutée apportée par les partenaires, ainsi que les effets économiques, sociaux et environnementaux au sein des exploitations des repreneurs.

AVIS DU COMITÉ & CONCLUSION

« En 2025, le comité salue la forte accélération de l'activité d'Eloi (37 transmissions finalisées) et la clarification de son modèle : une meilleure articulation avec les organisations professionnelles agricoles et un recentrage sur les moments à plus forte valeur. Le comité soutient la vision d'une plateforme de référence de la transmission hors cadre familial et a accompagné la révision des indicateurs de mission afin qu'ils reflètent fidèlement cette nouvelle ambition. Il encourage Eloi à poursuivre cette accélération en veillant à la pérennité économique et agroécologique des installations, ainsi qu'à la pertinence des partenariats proposés, en cohérence avec sa mission. »

CONCLUSION DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE MISSION

L'année 2025 a été marquée par un changement d'échelle (37 transmissions finalisées, 51 installations, 56 emplois) et par une clarification de notre rôle : mieux nous articuler avec les organisations professionnelles agricoles pour nous concentrer là où nous créons le plus de valeur. Cette évolution, et l'alignement de nos indicateurs de mission qui l'accompagne, nous permettent d'aborder 2026 avec une organisation prête à accompagner un volume de transmissions, et un impact, sans précédent.

Caroline Fulda & Maxime Pawlak

